



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P01 HOUILLES AC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
HOUILLES AC 21			
MANTOIS 78 FC 21			
CHANTELOUP US 21			
CARRIERES S/S US 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
HOUILLES AC 21		MANTOIS 78 FC 21	
CHANTELOUP US 21		CARRIERES S/S US 21	

<u>Matches</u>	HOUILLES AC 21	CHANTELOUP US 21	MANTOIS 78 FC 21	CARRIERES S/S US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MANTOIS 78 FC 21	CHANTELOUP US 21	HOUILLES AC 21	CARRIERES S/S US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P02 TRAPPES ES 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
TRAPPES ES 21			
VILLENES ORGEVAL FC 21			
CHATOU AS 21			
PLAISIROIS FO 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
TRAPPES ES 21		VILLENES ORGEVAL FC 21	
CHATOU AS 21		PLAISIROIS FO 21	

<u>Matches</u>	TRAPPES ES 21	CHATOU AS 21	VILLENES ORGEVAL FC 21	PLAISIROIS FO 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VILLENES ORGEVAL FC 21	CHATOU AS 21	TRAPPES ES 21	PLAISIROIS FO 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P03 VERSAILLES 78 FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VERSAILLES 78 FC 21			
VOISINS FC 21			
MESNIL ST DENIS AS 21			
POISSY FC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
VERSAILLES 78 FC 21		VOISINS FC 21	
MESNIL ST DENIS AS 21		POISSY FC 21	

<u>Matches</u>	VERSAILLES 78 FC 21	MESNIL ST DENIS AS 21	VOISINS FC 21	POISSY FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VOISINS FC 21	MESNIL ST DENIS AS 21	VERSAILLES 78 FC 21	POISSY FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P04 MUREAUX OFC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MUREAUX OFC 21			
ST GERMAIN FC 21			
NEAUPHLE PONT RC 78 21			
FOURQUEUX AS 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
MUREAUX OFC 21		ST GERMAIN FC 21	
NEAUPHLE PONT RC 78 21		FOURQUEUX AS 21	

<u>Matches</u>	MUREAUX OFC 21	NEAUPHLE PONT RC 78 21	ST GERMAIN FC 21	FOURQUEUX AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ST GERMAIN FC 21	NEAUPHLE PONT RC 78 21	MUREAUX OFC 21	FOURQUEUX AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P05 CHAMBOURCY ASM 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CHAMBOURCY ASM 21			
LIMAY ALJ 21			
VELIZY ASC 21			
PECQ US 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
CHAMBOURCY ASM 21		LIMAY ALJ 21	
VELIZY ASC 21		PECQ US 21	

Matches	CHAMBOURCY ASM 21	VELIZY ASC 21	LIMAY ALJ 21	PECQ US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	LIMAY ALJ 21	VELIZY ASC 21	CHAMBOURCY ASM 21	PECQ US 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P06 BONNIERES FRE-



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BONNIERES FRENEUSE FC 21			
ANDRESY FC 21			
BOUGIVAL FOOT 21			
MONTIGNY LE BX AS 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
BONNIERES FRENEUSE FC 21		ANDRESY FC 21	
BOUGIVAL FOOT 21		MONTIGNY LE BX AS 21	

<u>Matches</u>	BONNIERES FRENEUSE FC 21	BOUGIVAL FOOT 21	ANDRESY FC 21	MONTIGNY LE BX AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ANDRESY FC 21	BOUGIVAL FOOT 21	BONNIERES FRENEUSE FC 21	MONTIGNY LE BX AS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P07 CONFLANS RACING 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CONFLANS RACING 21			
GUYANCOURT ES 21			
CONFLANS FC 21			
ELANCOURT OSC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
CONFLANS RACING 21		GUYANCOURT ES 21	
CONFLANS FC 21		ELANCOURT OSC 21	

Matches	CONFLANS RACING 21	CONFLANS FC 21	GUYANCOURT ES 21	ELANCOURT OSC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	GUYANCOURT ES 21	CONFLANS FC 21	CONFLANS RACING 21	ELANCOURT OSC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P08 CROISSY US 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CROISSY US 21			
SARTROUVILLE ES 21			
VERNEUIL US 21			
BOUAFLE FLINS ES 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
CROISSY US 21		SARTROUVILLE ES 21	
VERNEUIL US 21		BOUAFLE FLINS ES 21	

<u>Matches</u>	CROISSY US 21	VERNEUIL US 21	SARTROUVILLE ES 21	BOUAFLE FLINS ES 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	SARTROUVILLE ES 21	VERNEUIL US 21	CROISSY US 21	BOUAFLE FLINS ES 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P09 CLAYES S/BOIS USM 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CLAYES S/BOIS USM 21			
MONTESSON US 21			
MAISONS LAFFITTE FC 21			
CELLOIS CS 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
CLAYES S/BOIS USM 21		MONTESSON US 21	
MAISONS LAFFITTE FC 21		CELLOIS CS 21	

<u>Matches</u>	CLAYES S/BOIS USM 21	MAISONS LAFFITTE FC 21	MONTESSON US 21	CELLOIS CS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MONTESSON US 21	MAISONS LAFFITTE FC 21	CLAYES S/BOIS USM 21	CELLOIS CS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P10 BEYNES FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BEYNES FC 21			
ECQUEVILLY ESC 21			
VILLEPREUX FC 21			
BAILLY NOISY SFC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
BEYNES FC 21		ECQUEVILLY ESC 21	
VILLEPREUX FC 21		BAILLY NOISY SFC 21	

Matches	BEYNES FC 21	VILLEPREUX FC 21	ECQUEVILLY ESC 21	BAILLY NOISY SFC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	ECQUEVILLY ESC 21	VILLEPREUX FC 21	BEYNES FC 21	BAILLY NOISY SFC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P11 HOUILLES SO 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
HOUILLES SO 21			
MANTES USC 21			
CARRIERES GRE AS 21			
ROSNY CSM 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
HOUILLES SO 21		MANTES USC 21	
CARRIERES GRE AS 21		ROSNY CSM 21	

<u>Matches</u>	HOUILLES SO 21	CARRIERES GRE AS 21	MANTES USC 21	ROSNY CSM 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MANTES USC 21	CARRIERES GRE AS 21	HOUILLES SO 21	ROSNY CSM 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P12 MAUREPAS AS 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MAUREPAS AS 21			
MARLY LE ROI US 21			
HOUDANAISE REGION FC 21			
FONTENAY LE FLEURY FC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
MAUREPAS AS 21		MARLY LE ROI US 21	
HOUDANAISE REGION FC 21		FONTENAY LE FLEURY FC 21	

<u>Matches</u>	MAUREPAS AS 21	HOUDANAISE REGION FC 21	MARLY LE ROI US 21	FONTENAY LE FLEURY FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MARLY LE ROI US 21	HOUDANAISE REGION FC 21	MAUREPAS AS 21	FONTENAY LE FLEURY FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P13 VERSAILLES JUSSIEU



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VERSAILLES JUSSIEU AS 21			
ACHERES FC 21			
MANTES VIVONS FOOT 21			
BUC FOOT AO 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
VERSAILLES JUSSIEU AS 21		ACHERES FC 21	
MANTES VIVONS FOOT 21		BUC FOOT AO 21	

Matches	VERSAILLES JUSSIEU AS 21	MANTES VIVONS FOOT 21	ACHERES FC 21	BUC FOOT AO 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	ACHERES FC 21	MANTES VIVONS FOOT 21	VERSAILLES JUSSIEU AS 21	BUC FOOT AO 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P14 FONTENAY ST PÈRE AS



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
FONTENAY ST PÈRE AS 21			
LOUVECIENNES AS 21			
CHESNAY 78 FC 21			
TRIEL AC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
FONTENAY ST PÈRE AS 21		LOUVECIENNES AS 21	
CHESNAY 78 FC 21		TRIEL AC 21	

<u>Matches</u>	FONTENAY ST PÈRE AS 21	CHESNAY 78 FC 21	LOUVECIENNES AS 21	TRIEL AC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	LOUVECIENNES AS 21	CHESNAY 78 FC 21	FONTENAY ST PÈRE AS 21	TRIEL AC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P15 FEUCHEROLLES USA 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
FEUCHEROLLES USA 21			
AUBERGENVILLE FC 21			
VALLEE 78 FC 21			
ETANG ST NOM ES 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
FEUCHEROLLES USA 21		AUBERGENVILLE FC 21	
VALLEE 78 FC 21		ETANG ST NOM ES 21	

Matches	FEUCHEROLLES USA 21	VALLEE 78 FC 21	AUBERGENVILLE FC 21	ETANG ST NOM ES 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	AUBERGENVILLE FC 21	VALLEE 78 FC 21	FEUCHEROLLES USA 21	ETANG ST NOM ES 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P16 MAURECOURT FC 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MAURECOURT FC 21			
RAMBOUILLET FC 21			
BUCHELOISE A.S. 21			
MAGNY 78 FC 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
MAURECOURT FC 21		RAMBOUILLET FC 21	
BUCHELOISE A.S. 21		MAGNY 78 FC 21	

<u>Matches</u>	MAURECOURT FC 21	BUCHELOISE A.S. 21	RAMBOUILLET FC 21	MAGNY 78 FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	RAMBOUILLET FC 21	BUCHELOISE A.S. 21	MAURECOURT FC 21	MAGNY 78 FC 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Challenge Départemental U10 - P17 YVELINES US 21



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
YVELINES US 21			
VIROFLAY USM 21			
ISSOU AS 21			
EPONE USBS 21			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
YVELINES US 21		VIROFLAY USM 21	
ISSOU AS 21		EPONE USBS 21	

Matches	YVELINES US 21	ISSOU AS 21	VIROFLAY USM 21	EPONE USBS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	VIROFLAY USM 21	ISSOU AS 21	YVELINES US 21	EPONE USBS 21
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				